

■ **L'ISLE-ADAM - NERVILLE-LA-FORÊT**

Les animaux peuvent traverser la Rn 184

Pour les humains comme pour les animaux des bois, traverser la Rn 184 relève de l'exercice périlleux. Toutefois, depuis quelques jours, bipèdes et quadrupèdes peuvent désormais franchir sans danger cette quatre voies qui balafre la forêt domaniale de L'Isle-Adam.

Installé sur le pont du carrefour du Tremble, entre Nerville-la-Forêt et L'Isle-Adam, un passage à faune, long de 55 mètres et large de 16 mètres, surplombe la route nationale et relie les deux parties du massif forestier. Celui-ci a été aménagé sur la passerelle existante par la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif) et est exploité par l'Office national des forêts (Onf). Lors de la phase d'études qui a duré plus d'un an, cyclistes, cavaliers, randonneurs, chasseurs et des associations de défense de l'environnement ont été

consultés. « Initialement, ces passages sont prévus pour la faune locale, explique une représentante de l'Onf. Celui-ci est expérimental car il facilite aussi le cheminement pour les humains. Auparavant les animaux étaient stoppés. Là, on leur facilite le passage. Ils vont trouver une continuité écologique et il n'y aura pas de rupture entre un espace végétal et un autre. »

Passage inédit

Ce passage à faune, inédit dans le Val-d'Oise, comporte plusieurs parties. La première, la plus large, est constituée d'un enrobé classique dédié aux piétons, vélos et aux véhicules de l'Onf. À côté, on trouve une bande prairiale qui favorise le passage de la « grande » faune : sangliers, chevreuils, cerfs... Les cavaliers ont leur propre



Le nouveau passage à faune qui surplombe la Rn 184 comporte également une voie dédiée aux promeneurs, cyclistes et véhicules de l'Onf.

cheminement avec une piste ensablée de 3 mètres de large, délimitée par une haie discontinue. Enfin, un andain et une haie buissonnante, réservés à la « petite » faune (écureuils, reptiles, renards, fouines, insectes...) viennent compléter ce passage. L'ensemble est encadré par des panneaux en bois, de chaque côté, qui font office

d'écrans visuels. Avec l'ouverture de ce corridor forestier, l'Onf va réaliser un suivi régulier « pour mesurer la fréquentation de l'ouvrage ».

L'aménagement du pont du carrefour du Tremble a coûté 710 000 €, financé par la Région Île-de-France (66 %) et par l'État.

R. Da.